



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance du 21 novembre 2018

19 h – École Henri-Forest

Présences :

Sophie Bélair, directrice	Stéphanie Charbonneau, parent
Rosalie Trépanier, enseignante	Mathilde Quillaud, parent
Catherine Bergeron, enseignante	Sébastien Dutil, parent
Marie-Claude Héту, service de garde	Jean-Philippe Bernard, parent
Julie Harnois, parent substitut	Pierre-Jérôme Légaré, parent

Absences :

René Goulet, enseignant	

Invités :

1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Plusieurs points sont ajoutés au varia :

- Spectacle de Noël
- Cours sur la sexualité à l'école
- Retard le matin
- Annonce
- OPP
- Paniers de Noël

Respect du quorum et adoption de l'ordre du jour par résolution (**CÉ-HF-21112018-1**).
Proposé par M. Bernard, appuyé par M. Dutil

2. Question du public

Il n'y a pas de public présent.

3. Mot de la présidente

La présidente souhaite la bienvenue aux membres.

4. Mot de la direction

M^{me} Bélair indique que la première étape vient de se terminer et s'est bien passée.

Les plans d'interventions ont été mis à jour, surtout au niveau des objectifs qui sont maintenant SMART (spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes, temporels).

Les bulletins seront envoyés par courriel dorénavant. Un problème technique au niveau de la GRICS a retardé la transmission des bulletins, qui seront envoyés le 22 novembre.

5. Suivi et adoption du procès-verbal du 26 septembre 2018

Le procès-verbal est déposé.

Adoption par résolution (**CÉ-HF-21112018-2**) du procès-verbal de l'assemblée du 26 septembre 2018. Proposé par M. Dutil, appuyé par M. Bernard.

M^{me} Bélair fait état des suivis :

- La levée de fonds avec les tirelires le soir de l'Halloween n'a pas connu un grand succès.
- Le parascolaire se déroule bien, il y a un bon taux de participation.

6. Approbation des sorties éducatives

Les sorties sont présentées et approuvées. Des précisions seront envoyées par courriel aux membres par M^{me} Bélair.

7. Budget

7.1 Reddition de comptes

M^{me} Bélair présente le bilan final de l'année 2017-2018. Le budget est équilibré.
Adoption par résolution de la reddition de comptes 2017-2018 (**CÉ-HF-21112018-3**)

7.2 Campagne de financement – soirée cinéma

La soirée cinéma a été un franc succès. 1 250 \$ ont été récoltés. Cette somme sera utilisée pour des activités au bénéfice de tous les enfants. Une autre soirée pourrait être organisée au printemps.

8. PEVR : résultats du sondage parents-enfants

M^{me} Bélair indique que le sondage a été communiqué de plusieurs façons aux parents. 78 réponses ont été reçues, ce qui n'est pas si mal en regard des réponses reçues dans les autres écoles. La période de réponse est prolongée. Le sondage est également passé aux élèves de 5^e et 6^e année en ce moment.

M^{me} Bélair indique ensuite quelles seront les différentes sources d'information utilisées pour produire le PEVR : réponses au sondages, statistiques fournies par la CSMB, éléments de contexte...

La prochaine étape sera la rédaction du document par le comité PEVR. Un parent sera

invité à y participer. Le PEVR devrait être adopté d'ici la fin de l'année 2018.

9. Service de garde

M^{me} Héту fait le point sur les dernières activités du service de garde :

- 60 enfants sont inscrits à l'activité escalade, qui est la plus dispendieuse de la session. Il s'agit d'un bon taux de participation.
- Une évaluation de l'activité Aquaterre a été réalisées et les résultats sont positifs, l'activité a été appréciée.
- L'activité Quilles a été organisée pour la première fois. Elle était agréable pour les plus grands mais pas adaptée pour les petits.
- La fiche d'inscription pour les activités de la prochaine session sera envoyée avant les fêtes.
- Un déjeuner de Noël sera organisé pour les parents et les enfants le 20 décembre et un spectacle des enfants sera organisé le 21 décembre pour les parents.

10. Envoi des bulletins par courriel

Les bulletins seront envoyés par courriel demain.

11. Mot du délégué de parents

M. Bernard n'a pas pu assister aux dernières rencontres. Il rend compte des documents reçus. Les discussions ont porté sur le découpage scolaire engendré par l'arrivée d'une nouvelle école, sur les modifications aux critères d'inscription à la CSMB et sur les programmes et plans d'agrandissement d'écoles.

12. Mot des enseignants

Rien à signaler.

13. Varia

13.1 Proposition de photographe scolaire

M^{me} Bélair présente plusieurs propositions de photographes scolaires, pour remplacer le photographe actuel. Les parents demandent la possibilité de faire des photos des frères et sœurs ensemble.

Il est décidé de se renseigner plus en détail sur *La Boite blanche* et *Pomme verte*.

13.2 Spectacle de Noël

Le spectacle de Noël aura lieu le 18 décembre en après-midi, dans l'église adjacente à l'école. Les parents des enfants participants seront invités. Le préscolaire restera en classe, à moins que leurs parents ne viennent les chercher.

13.3 Cours sur la sexualité à l'école

Un suivi est demandé de la part des parents. M^{me} Bélair explique que le programme sera créé par l'école en tenant compte des sujets prescrits par le Ministère. Il devra ensuite être approuvé par le conseil d'établissement. Le contenu devrait être élaboré d'ici la fin de l'année scolaire. Les parents pourraient être informés des thèmes afin d'enrichir la discussion avec leurs enfants.

13.4 Retard le matin

M^{me} Bélair fait le point sur la mise en place de la nouvelle façon de faire le matin. En effet, beaucoup de retards étaient à déplorer chaque matin, ce qui perturbait le fonctionnement des classes et l'apprentissage des enfants. Maintenant, dès que la cloche sonne, les portes de la cour sont fermées et les enfants doivent passer par le secrétariat. La situation a engendré de la frustration les premiers jours mais s'est réglée ensuite. Le but est de cibler les familles qui arrivent systématiquement en retard pour leur offrir du soutien, pas les retardataires occasionnels.

Des discussions ont lieu pour trouver des solutions afin de faciliter l'arrivée des enfants le matin (faire stationner les autobus rue Bélanger, créer un débarcadère...).

13.5 Annonce

M. Légaré annonce qu'il déménage en Ontario et qu'il ne sera plus disponible pour représenter les parents à compter de janvier 2019. Le conseil d'établissement le remercie pour son implication.

13.6 OPP

Un suivi sera fait lors de l'assemblée du 12 décembre.

13.7 Paniers de Noël

Des questions sont posées sur l'organisation des paniers de Noël cette année. Un suivi sera fait à la prochaine assemblée.

14. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le 12 décembre et commencera à 18 h 30 par un cocktail de Noël.

15. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21 h 30.

Stéphanie Charbonneau
Présidente

Sophie Bélair
Directrice